

dissertation pouvoir exécutif

Par **blandine77**, le **14/12/2007** à **21:06**

sujet dissertation: le pouvoir exécutif dans la Constitution de 1791 et dans la charte de 1814.

alors j'ai déjà posté le message mais je pense avoir plus de réponse en recréant un message.
alors voilà je dois rendre cette dissertation lundi

je sais déjà que je ne peux pas faire I constitution de 1791 et II charte de 1814.

mais voilà je suis pas du tout inspiré

j'ai pensé faire

I- un pouvoir exécutif monopole du Roi

II- un pouvoir exécutif bicéphale, naissance d'un gouvernement.

seulement ça reviendrai encore à faire le plan citer plus haut en plus masqué
si vous pouviez m'aider et me donner des idées de plan svp

Par **blandine77**, le **15/12/2007** à **16:01**

que pensez vous de ça ?????? svppppppp une réponse vite au moins

Problématique :

En quoi le pouvoir exécutif instauré dans la charte de 1814 marque t-il autant une continuité qu'une rupture avec celui établi par la constitution de 1791 ?

[u:3el60175][b:3el60175] / Le pouvoir exécutif de 1814 dans une certaine continuité quant au pouvoir exécutif établi par la constitution de 1791[/b:3el60175][u:3el60175]

A) [u:3el60175]Des fonctions sensiblement identiques.[/u:3el60175]

1) un roi, représentant de la nation aux fonctions similaires

2) un gouvernement qui contresignent les actes du chef de l'état

B) [u:3el60175]Des domaines de compétences similaires.[/u:3el60175]

1) quant au domaine législatif

2) quant aux nominations

[u:3el60175][b:3el60175]II / Le pouvoir exécutif de 1814 marque la rupture à l'égard de celui

instauré par la constitution de 1791

A) Une représentation et une responsabilité du pouvoir exécutif modifiée

- 1) un roi de France et un roi des français
- 2) un gouvernement responsables différemment

B) Des pouvoirs élargis.

- 1) quant au domaine législatif
- 2) quant à la nomination
- 3) quant aux chambres
- 4) quant à la justice.